



Pli simple anticipé par courriel
Aux organisations professionnelles
et syndicales signataires de la
CCT-SAN

Paudex, le 31 janvier 2022


Concerne – réponse de Mme Ruiz sur le financement de la convergence salariale CCT-San avec la CCT-HRC

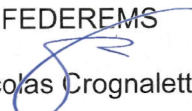
Mesdames, Messieurs,

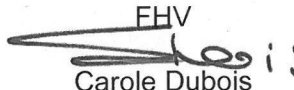
Le 9 décembre 2021, la Cheffe du DSAS a donné réponse à la demande de financement présentée par la CPP pour la convergence. Sans équivoque, elle a indiqué que les conditions ne sont pas réunies pour que le Conseil d'Etat et le Grand Conseil cautionnent le financement de la convergence dans un avenir proche. Elle a rappelé que le Grand Conseil attend une réponse du Conseil d'Etat quant au postulat et à la motion du député Vuillemin. Renforcée par la votation du 28 novembre sur les soins infirmiers, la priorité est de valoriser les professions soignantes. En conséquence, nous concluons qu'en l'absence d'une garantie de financement, l'engagement pris par la CPP le 3 avril 2019 de reprendre la grille salariale de la CCT-HRC n'est plus applicable.

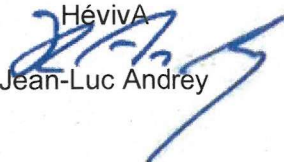
La plateforme des employeurs reste unanimement convaincue de la nécessité d'une revalorisation salariale dans notre secteur d'activités. Comme évoqué lors de notre rencontre avec Mme Ruiz, les fonctions soignantes qualifiées et celles qui nous posent des difficultés en termes de recrutement (pénurie et attractivité) doivent être ciblées en priorité. Notre objectif consiste à faire évoluer la grille salariale CCT-San pour les fonctions susmentionnées. En conséquence, nous avons donné instructions à nos représentants au sein de la CPP de mettre un terme aux travaux sur la convergence CCT-San et HRC. La PFE travaillera sur les modalités de cette évolution qu'elle soumettra en CPP. Une fois cette étape réalisée, les faïtières employeurs se chargeront de mener les négociations avec leurs financeurs respectifs.

En espérant que les organisations que vous représentez pourront nous rejoindre dans cette voie, nous vous adressons, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.

AVASAD

Tristan Gratier

FEDEREMS

Nicolas Crognaletti

FHV

Carole Dubois

HéviVA

Jean-Luc Andrey